

Préambule

Du fait du morcellement foncier et d'effets de seuils, de nombreuses propriétés forestières font l'objet d'un déficit de gestion. Leurs propriétaires ne définissent pas d'orientations de gestion économiques, environnementales ou sociales. Certains propriétaires forestiers ne savent tout simplement pas qu'ils sont propriétaires, ou sont dans l'incapacité de localiser leur patrimoine

œuvre des politiques forêt-bois que vous souhaitez engager.

particulier des biens sans maître. Pour diverses raisons, il experimentale des biens sans propriétaires de memerent, le cadre législair le commune des situation.

Pour permettre à la forêt d'être gérée et de répondre aux enjeux locux, let d'ilectivités d'incommende des situation.

Pour permettre à la forêt d'être gérée et de répondre aux enjeux locux, let d'ilectivités d'incomment pour limiter risques tels que les feux de s'ont ensuite rester dans le patrimoine des collectivités, ou être cédéeses phutres produitaires d'ans une logique d'intérêt géréent. Les changements climatiques Somuent someirait de gestion, notamment pour limiter risques tels que les feux de s'ont estimés à plusieurs dizaines de milliers d'hectares.

Le sujet est loin d'être anecdotique : en Auvergne Rhône Alpes, les pass sans noitre sont estimés à plusieurs dizaines de milliers d'hectares.

Le sujet est loin d'être anecdotique : en Auvergne Rhône Alpes, les pass sans noitre sont estimés à plusieurs dizaines de milliers d'hectares.

Le s'ujet est loin d'être anecdotique : en Auvergne Rhône Alpes s'apulent sur un reseau de 10 associations de communes forestières est au service des étus. Il regroupe des communes souliers d'entre les collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique ou plus largement des collectivités intéressée par l'espace forestière et a l'illière bois. Les Communes forestières vous accompagnent dans vous responsabilités et mettent en œuvre les actions pour valoriser n'entre de metten en œuvre les actions pour valoriser n'entre les actions pour valo

- > Représenter et défendre les intérêts des communes forestières
- > Former et informer les élus
- > Participer à la mise en oeuvre de la politique de filière forêt-bois
- > Accompagner les territoires dans leurs projets et dans leur transition écologique et énergétique